

STAGE « RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DES EAUX DE GRANGENT »

Contexte :

Le fleuve Loire, dans le département de la Loire est marqué par la présence de grands barrages tels que le barrage de Grangent.

Les eaux du barrage de Grangent sont situées à l'aval de rejets domestiques, industriels ou agricoles.

Des eaux en lien avec la retenue de Grangent (Loire et canal du Forez) sont notamment prélevées pour une utilisation de production d'eau destinée à la consommation humaine. Un plan très ambitieux de reconquête de la qualité doit précéder tout projet de renforcement de leur utilisation.

Même si des efforts importants de réduction des rejets polluants ont été réalisés, les sédiments accumulés dans le barrage ont "la mémoire" des rejets industriels effectués durant de nombreuses années.

Objectifs du stage

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE Loire en Rhône Alpes, le stage doit permettre de mettre à jour les apports et flux de polluants (physico-chimique, micropolluant, toxique, etc) à partir des données de suivi des stations d'épuration, des données agricoles et industrielles. Deux stages ont déjà eu lieu sur la thématique de Grangent.

Ce stage se déroulera parallèlement aux travaux de recherche sur les sédiments des retenues, coordonnés par l'Établissement Public Loire (EP Loire).

Déroulement du stage

Le stagiaire conduira la démarche en s'appuyant sur :

- un comité de pilotage rassemblant EDF, les Directions Départementales des Territoires 42 et 43, l'Agence régionale de la santé, l'EP Loire, la FRAPNA 42, le Syndicat mixte d'aménagement des gorges de la Loire, le Département de la Haute Loire et Saint Etienne Métropole
- Un comité technique : ARS, EDF, etc

Dans un premier temps, le stagiaire devra rassembler l'ensemble des données bibliographiques et informatiques concernant :

- les flux de polluants arrivant au plan d'eau, notamment auprès des contrats de rivières Ondaine et Semène, des SAGE Loire amont et Lignon, de l'agence de l'eau, des SATESEs 42 et 43

Dans un second temps, le stagiaire en fera l'analyse et la synthèse et comparera par rapport aux données antérieures.

Parallèlement, le stagiaire fera la synthèse des flux de Phosphore et Azote arrivant encore à la retenue et proposera, si nécessaire, et en concertation avec le comité de pilotage, des objectifs de réduction de ces flux au regard de la DCE.

Profil du stagiaire

Niveau de formation : Bac +2 de type DUT ou BTS

Compétences et savoirs nécessaires :

- Connaissance générale sur la gestion des milieux aquatiques et de l'eau,
- Capacité à modéliser une dynamique de flux
- Chimie de l'eau
- Traitement de données (Excel, SIG)
- Autonomie et organisation

Conditions de stage :

Stage basé sur SAINT ETIENNE (42)

Encadrement : Maud Poncet, chargée de mission milieux aquatiques à la Direction des Services Territoriaux et de l'Environnement

Durée : 10 semaines

Indemnisation : 15 % du plafond horaire de la Sécurité sociale (correspond, pour information, en 2018, à 577.5 €/mois complet sans absence)

Frais de déplacements indemnisés sur la base des forfaits administratifs

Voiture, outil informatique, bureautique et matériels fournis

Candidature à transmettre à

Maud Poncet

Chargé de missions milieux aquatiques

Tél. 04 77 48 42 45 - Fax. 04 77 49 90 59

Département de la Loire

Pôle Aménagement et Développement Durable

Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement

2 rue Charles de Gaulle - 42022 Cedex St Etienne

maud.poncet@loire.fr